

Assurer une souveraineté numérique française et européenne

La vision de la CFE-CGC

Le Numérique : un nouvel espace à conquérir et à façonner

Le Numérique est bien plus qu'une discipline. **Il dessine un nouvel espace, au même titre que l'espace aérien ou maritime**, dans lequel chaque citoyen, chaque entreprise évolue, échange, voire crée de la richesse. Evoquer la question de la souveraineté numérique, **c'est adresser les sujets traditionnels d'organisation territoriale, tels que la sécurité, l'autosuffisance, la régulation, la fiscalité, etc....**

Certains pays (Etats Unis et Chine) l'ont bien compris, mettant en œuvre très tôt des stratégies leur permettant de conquérir et s'approprier ce nouvel espace, ce qui faisait dire en 2013 à la sénatrice Catherine Morin-Desailly qu'à défaut de modification majeure de sa stratégie industrielle et politique pour le numérique, l'Europe pourrait devenir une « colonie numérique » de deux autres continents »¹.

Et les conséquences de cette absence de stratégie de conquête de l'espace numérique, ont et auront les mêmes effets sur le plan économique et social que ceux observés sur les délocalisations. **Car garantir notre souveraineté numérique c'est aussi assurer la pérennité de notre développement économique pour les années futures.** Faute d'ancrage dans un espace numérique européen, notre économie sera au mieux, dépendante, au pire en voie d'extinction.

Cette souveraineté entraîne nécessairement la possibilité d'**assumer des choix**, comme l'indiquait Thierry Breton, cet été, dans une tribune au journal les Echos : *« Il ne s'agit pas de céder à la tentation de l'isolement ou du repli sur soi, contraire à nos intérêts, à nos valeurs et notre culture. Il s'agit d'assumer des choix qui seront déterminants pour le futur de nos concitoyens en développant les technologies et les alternatives européennes sans lesquelles il n'existe ni autonomie ni souveraineté. »*

Pour la CFE-CGC, ces choix sont importants car ils contribuent à défendre nos intérêts tant nationaux qu'européens, permettant de protéger nos compétences, nos entreprises, des pans entiers de secteurs d'activité, et garder ainsi une maîtrise de ces activités, sans tomber dans un protectionnisme stérile en économie ouverte. Ces choix permettent aussi la construction alternative aux deux mondes numériques proposés actuellement, à savoir le capitalisme de surveillance américain ou le crédit social chinois. La souveraineté numérique permettra la construction d'un monde numérique tel que nous le souhaitons, respectant les valeurs françaises et européennes.

Un espace numérique qui change la donne économique et sociale

Le numérique bouleverse le processus même de création de valeur, confiant à la donnée un rôle déterminant. La captation de valeur par les GAFAM, et le transfert opéré au détriment d'acteurs traditionnels (comme l'a montré l'Etude CSA Bearing Point sur le secteur des médias²) illustre les conséquences économiques qui attendent les secteurs n'ayant pas intégré l'avantage comparatif procuré par l'exploitation des données. Cet avantage des BigTech vient d'ailleurs d'être mis en lumière par l'autorité de la concurrence dans son [avis](#) récent sur les Fintech et les Banques, en particulier dans le domaine stratégique des paiements.

Le numérique remet peu à peu en cause l'équilibre économique reposant sur la redistribution aux travailleurs d'une partie des richesses créées afin de favoriser la consommation des produits qu'ils fabriquent. **Cette transformation oblige à repenser la redistribution du partage de la valeur.** Nos fondamentaux économiques sont ébranlés, telle la capacité des Etats à lever l'impôt ou encore le financement de notre modèle de protection sociale pour ne citer que ces exemples.

Le numérique accroit ce phénomène de polarisation des emplois, se manifestant par l'effacement des emplois intermédiaires, et cela devrait se poursuivre selon les projections de l'OIT³ ou de l'OCDE⁴.

Les forces et faiblesses du secteur numérique en France et en Europe

Au regard de ces transformations qui s'opèrent, il nous semble important d'identifier nos forces et nos faiblesses pour mieux construire des propositions nous permettant de répondre aux **triples enjeux** d'obtention de notre autonomie numérique, à savoir :

- **Posséder l'infrastructure** et les outils indispensables à l'occupation de l'espace numérique ;
- **Maîtriser les données** (carburant du numérique et créateur de richesse) sur l'ensemble de leur cycle de vie ;
- **Assurer la sécurité** de l'ensemble du territoire numérique mis en place (infrastructure, outils et données).

Cette souveraineté numérique au sens de la maîtrise et de l'autonomie stratégique nous permettra d'être pleinement acteurs de nos choix technologiques, innovants et forces de proposition sur les secteurs structurants de demain dans le numérique : Intelligence artificielle, 5G et IOT, blockchain, informatique quantique...

Des atouts :

- Les compétences reconnues de nos ingénieurs français ;
- Des entreprises acteurs du numériques dotées d'une taille suffisante pour construire les infrastructures (OVH, Atos, Thalès, etc...) nécessaires ;
- Un patrimoine de données très riche (ex sur la santé) ;
- Des entreprises françaises à la pointe dans la proposition de certaines solutions numériques comme Dassault System qui a réalisé plus de 50% des essais cliniques du vaccin contre la COVID19 sur ses plateformes, via sa solution de jumeau numérique (démontrant le déplacement de cette activité du monde physique vers le territoire numérique).
- Un RGPD qui pose les bases d'une régulation de la donnée ;
- Une épargne et un écosystème financier solide permettant d'accompagner le développement de l'économie du numérique.

Des faiblesses :

- Un flou entre les acteurs sur le sens à donner à la notion de « souveraineté numérique ».
- L'absence de sensibilisation des décideurs publics aux forts enjeux économiques nationaux et collectifs d'une perte de souveraineté : les services de renseignements français qui choisissent Palantir, les données du Health Data Hub confiées à Microsoft, Bpifrance qui choisit Amazon Web Service pour gérer les Prêts Garantis par l'Etat, etc....
- Un manque de soutien efficace au développement sur notre territoire des secteurs d'activité du numérique (cf. note sur l'évolution de l'emploi salarié en France dans les Télécom a perdu, en poids relatif, 25% en dix ans).
- Le manque de coordination entre les services de l'Etat pour la mise en œuvre d'une vraie stratégie diffusée de notre souveraineté numérique, qu'ils s'agissent des compétences (appel d'offre licence 5 G minorant les enjeux de compétences et d'emplois sur le territoire national, compétences existantes potentiellement gâchées avec la fermeture du site de Nokia) ou de secteurs sensibles (renseignements, santé).
- L'absence de vraies règles de concurrence qui permettent de nous battre à armes égales avec les USA (ex : aucune contrepartie dans l'accord de libre échange entre l'UE et les USA sur le stockage des données qui permet un stockage des données aux USA et non en Europe) ; des règles de concurrence qui ont montré leur limite quand des « gros » rachètent des « petits » pour étouffer toute concurrence et en toute légalité (avec l'aval des autorités européennes et nationales).
- Un manque de puissance financière au regard des moyens financiers apportés par l'Etat américain (en particulier la DARPA).
- Le retard pris l'Europe sur les infrastructures : *90% des données européennes sont sous Cloud étranger.*

Les propositions de la CFE-CGC**1. Sensibiliser les décideurs aux enjeux**

- Sensibiliser et faire de la pédagogie autour des conséquences économiques et sociales (à chiffrer) d'une perte de notre souveraineté numérique, afin que la souveraineté numérique devienne l'affaire de tous ;
- Définir un sens commun de la notion de « souveraineté numérique ».
- Comprendre le rôle des données (non personnelles) dans l'économie, et le fonctionnement des algorithmes et leur effet sur le jeu concurrentiel.
- Favoriser l'émergence de compétences féminines, pour construire un territoire numérique représentatif de notre société, puisque le monde numérique est appelé à dessiner les évolutions profondes de nos prochaines décennies.

2. Elaborer un plan de conquête et pilotage par le commissariat au Plan

Confier au Commissariat au Plan, l'établissement d'un plan de conquête de notre souveraineté numérique, éclairé par les rapports institutionnels et parlementaires à l'image du Plan Calcul qui avait pour objectif d'assurer l'autonomie du pays dans les techniques de l'information.

3. Positionner un Etat Stratège qui coordonne les actions propices au développement d'un territoire numérique (y compris en proposant une régulation adaptée en lien avec l'Europe).

- **Organiser un écosystème** équilibré économiquement et socialement (chaîne de valeur, politique fiscale, politique sociale : les gros ne sont plus des startups à protéger. Ce sont les ETI qui doivent pouvoir se consolider) ; et **qui soit propice à une mutualisation des technologies.**
- **Protéger certaines activités** (qui restent à définir) des règles du marché concurrentiel en fixant des contreparties obligatoires, des restrictions dans les appels d'offre ;
- **Comprendre le fonctionnement des algorithmes** et leurs effets pour mieux appréhender leur impact sur le jeu concurrentiel ; Interdire certains comportements (ex : la vente des données personnelles) et cadrer les plateformes numériques afin de **limiter leur prédation économique**, en créant **une structure conjointe CNIL et Autorité de la concurrence**, pouvant auditer et sanctionner les algorithmes (en cas d'abus de position dominante).
- **S'approprier le Data Governance Act (DGA)**, Règlement de Gouvernance des Données, qui est à l'Economie, ce que le RGPD est à la Vie Privée, règlementant la disponibilité des données, leur utilisation, leur fiabilité et leur sécurité ; et mettre en œuvre une vraie **politique de "Données d'Intérêt général"** (cf. Rapport Bothorel) pour **placer la création de valeur au niveau de l'analyse et non plus au niveau de la détention de la donnée** (ex: un des prochains enjeux sera la détention de données extra-financières).
- **Mettre en œuvre une sorte d'European Cloud Act**, sur le modèle du Small Business Act américain, obligeant les entreprises publiques à stocker leurs données dans un Cloud européen non soumis au Cloud Act américain, garantissant la protection des données des concitoyens ;
- **Protéger les startups/licornes émergentes** en repensant les parcours incubateurs, fonds d'investissements français qui favorisent uniquement leur éclosion sur le marché américain (exemple Dataïku) pour les accompagner à tous les niveaux de développement de l'entreprise.
- **Faire un bilan de notre corpus de protection des entreprises numériques** dites stratégiques afin de proposer une stratégie unifiée et lisible :
 - Bilan du décret Montebourg et extension sur les assets stratégiques.
 - Bilan du dispositif GCAS, Groupe de Contact d'Action et de Soutien aux entreprises d'intérêt stratégique vital, pour les entreprises de 10 à 200 salariés, mis en place par le Hub France IA

4. Accompagner les conditions d'émancipation d'un environnement technologique en s'appuyant sur nos propres forces

- **Faire de l'exemplarité des décideurs publics nationaux l'étendard du choix politique assumé**

Permettre aux entités publiques d'être des exemples : tirer les leçons de Palantir, du PGE ou du Health Data hub, et afficher une volonté politique claire pour permettre d'autres alternatives le moment venu :

- Développer les pôles d'excellence sur l'IA, comme le TeraLab ;
- Encourager les initiatives comme celle de Thales pour remplacer Palantir ;
- Être partie prenante voire partie civile sur les données à caractère personnel concernant la santé (Health Data Hub...) ;
- Alerter sur les dérives comme celle de la BPI.

- **Donner de la visibilité aux solutions technologiques alternatives aux GAFAM :**
- Donner de la visibilité aux solutions technologiques numériques développées par les entreprises françaises et/ou sur logiciels libres : ex : Dassault System avec la réalisation sur technologie des jumeaux numériques des essais cliniques sur les vaccins Covid, ou encore les logiciels libres pour le lancement de SpaceX.
 - Préférer les partenariats entre acteurs locaux (OVH, OBS) et éditeurs étrangers (Microsoft, Google) à l'instar du partenariat stratégique Orange et Microsoft afin de maîtriser les technologies et la localisation de nos données.
 - Promouvoir et encourager les alternatives intéressantes : ex Liibre ;
 - Sensibiliser les grandes entreprises à leur dépendance aux outils Microsoft, Oracle, SAP...
 - Réfléchir à des alternatives crédibles sur toute l'offre ou sur certains produits (concurrents à Office, Yammer, Teams...);
 - S'inscrire dans la stratégie européenne de l'open source et aider dans cette perspective l'écosystème open source français (CNLL, l'Union des Entreprises du Logiciel Libre et du Numérique Ouvert, membre de l'APPELL, l'Association Professionnelle Européenne du Logiciel Libre).

5. Drainer l'épargne des particuliers vers un fonds d'épargne grand public orienté sur la souveraineté numérique. Nouveau Capitalisme français.

Un tel fonds permettrait de financer les entreprises françaises et européennes contribuant à assurer notre souveraineté, apporter une force de frappe supplémentaire au parcours de l'accompagnement des entreprises dans le capital risque, pour le passage à l'échelle (cf note CFE-CGC sur le sujet).

6. Mobiliser autour des compétences pour être du bon côté de la polarisation

- **Elaborer une GPEC Numérique** (Gestion Prévisionnelle des Compétences Numériques) en identifiant les compétences numériques clés répondant à la trajectoire nationale fixée pour asseoir notre souveraineté numérique.
- **Protéger les compétences pour aujourd'hui (Nokia sur la 5G ou la cybersécurité) ou pour demain** en limitant ou contrôlant (cahier des charges pédagogiques) les partenariats public-privé (écoles IA Microsoft / Simplon, Facebook, IBM écoles) ;
- **Faire la consolidation des résultats des EDEC** sur le numérique menés dans les différents secteurs pour avoir la vision la plus globale possible sur les besoins et défis en termes d'emploi et de compétences.
- **Assurer la mixité des parcours d'enseignement supérieur** débouchant sur des métiers du numérique, en donnant envie à des jeunes filles d'embrasser des carrières numériques (cf. initiative Numeriqu'elles), voir en imposant dans des cursus un niveau minimal pour le sexe le moins représenté.
- **Répondre à la transformation des compétences par l'adaptation des métiers à la « compétence donnée »** via des formations ajustées par niveaux (socle de « culture data », hybridation métier, métier de la donnée).
- **Assurer une obligation de formation sur la cybersécurité de tous les salariés appelés à utiliser des outils numériques** : on dit que 90% des cyberattaques proviennent d'une « erreur » produite entre le clavier et la chaise.

7. Faire un focus spécifique sur la cybersécurité

Compléter notre corpus en cybersécurité (Indépendance des RSSI à l'instar des DPO, audit de la sécurité des systèmes d'information par organismes indépendants, cartographie des

interconnexions des réseaux des grandes entreprises ou OIV (Exemple : Orange CyberDéfense, Dataiku).

8. Articuler la vision nationale et la vision européenne au niveau européen

- Partager la vision nationale au niveau européen :
 - Pousser cette vision au niveau européen et promouvoir des partenariats entre pays européens pour mutualiser les maturités, les savoirs et les savoir-faire :
 - Inviter les acteurs français à être plus présents dans les grands dossiers de régulations européennes (IA, 5G, IOT) ;
 - Promouvoir l'interopérabilité des solutions françaises pour s'inscrire dans les standards européens (ex : Stopcovid).
 - Consolider l'influence normative de la France sur la politique européenne de la donnée avec la création de la notion de donnée à forte valeur ajoutée, directement inspirée de la donnée de référence, issue de la loi française pour une république numérique de 2016, avec la forte ouverture proposée par le rapport Bothorel pour les données du secteur public, mais aussi privé.
- Partager la vision européenne au niveau national, notamment sur le Cadre sécurisé de la 5G via la déclinaison de la 5G tool box européenne :

A ce titre, la boîte à outils identifie un ensemble de mesures à la fois stratégiques et techniques sur lesquelles pourront s'appuyer les Etats membres afin de faciliter la **mise en œuvre des réponses nationales**.

Les actions de la CFE-CGC sur le thème de la souveraineté numérique

EDEC (Engagement Développement Et Compétences) sur l'IA aux côtés du MEDEF et d'OPCALIA : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/accompagnement-des-mutations-economiques/appui-aux-mutations-economiques/edec>

Membre du comité de pilotage de l'EDEC [Perspective IA](#) dont l'objectif est d'accompagner les entreprises et leurs salariés aux enjeux de l'IA (connaissance, usages et opportunités). Implication dans les événements de LaREFNum comme lors de la table ronde sur les compétences et transformations économiques : les impacts de l'IA, du 10 novembre 2020 : [#LaREFnum20 | Compétences et transformations économiques : les impacts de l'IA](#)

Projet SeCoIA Deal : « Servir la Confiance dans l'Intelligence Artificielle par le dialogue » <https://twitter.com/SecoIADeal>

Projet (2021-2023) piloté par la CFE-CGC avec un soutien financier européen réunissant des acteurs de divers horizons (syndicats français, italiens suédois, européens, des représentants d'entreprise de proximité, des acteurs institutionnels internationaux et des acteurs de la société civile (ONG et fondation) ;

Objectifs : Comprendre le futur du travail à l'ère de l'IA pour mieux construire le dialogue social de demain. Eclairer et définir le partage de la valeur créée à partir de la donnée (gain de productivité) pour mieux accompagner cette transformation des compétences et des emplois.

Chaire "Gouverner l'organisation numérique"

Membre de cette chaire lancée en mars 2021 dont l'objectif est d'étudier l'impact de la production et de l'exploitation des données numériques sur les organisations en vue de mieux gouverner ce nouvel espace.

Suivi de mise en place du GAIA-X dans le hub France piloté par le CIGREF

GAIA-X est un projet de services de Cloud européen. L'ensemble des fournisseurs de cloud européens (ou non) pourront proposer leurs services à travers l'offre GAIA-X s'ils respectent le cahier des charges exigeant mis en place par l'association GAIA-X.

Il y a un risque que les gros fournisseurs comme Amazon, Google ou Alibaba essaient de modifier ces contraintes pour les rendre moins contraignantes, ce qui serait un échec en termes de souveraineté. C'est à ce titre que nous souhaitons nous investir au niveau français et européen afin de vérifier que les objectifs initiaux du projet GAIA-X soient bien respectés.